ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

éducation physique et sportive

Question écrite n° 129672

Texte de la question

M. Jean-Jacques Urvoas attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur le rapport parlementaire intitulé « Le sport à l'école et le sport scolaire », publié en février 2012 par M. Robert Lecou. Celui-ci y préconise entre autres de faire de l'association sportive l'instance fédératrice de l'ensemble de la politique sportive de l'établissement, et d'ouvrir son comité directeur, notamment à une personnalité qualifiée du monde sportif. Il souhaiterait connaître la position du Gouvernement à ce propos.

Données clés

Auteur : M. Jean-Jacques Urvoas
Circonscription : Finistère (1re circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 129672
Rubrique : Enseignement
Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative
Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 6 mars 2012, page 1976
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)